

Tarifs 2019/2020

Redevance annuelle En euros	Elèves domiciliés à Beaurains suivant quotient CAF	Elèves extérieurs à Beaurains
Formation musicale	De 30 à 85	175
Formation Instrumentale Première année confirmé	De 30 à 85 De 50 à 175	350 700
Piano (sous conditions)	De 50 à 175	350
Prêt d'un instrument	De 30 à 85	175
		Réduction de 10% pour 2 personnes d'une même famille. Réduction de 20% pour 3 personnes d'une même famille. Réduction de 30% pour 4 personnes d'une même famille.

L'inscription à un cours d'instrument implique la fréquentation d'un cours de solfège.

Tout élève fréquentant la classe d'orchestre bénéficiera d'une remise de **50%** sur le cours d'instrument(limité à un) **avec obligation de participer activement aux répétitions et aux concerts. (demande à remplir)**

Tout élève fréquentant l'harmonie bénéficiera d'une remise de **50%** sur le cours d'instrument(limité à un) **avec obligation de participer activement aux répétitions, concerts et manifestations patriotiques en particulier 10, 11 novembre et 8 mai. (demande à remplir)**

Le non-respect de ces obligations donnera lieu à une **facturation** des cours.

Pour les enfants du personnel communal, il est fait application du tarif beaurinois.

Tout trimestre commencé est dû intégralement et toute démission doit être signalée **par courrier** au directeur.